

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 19 mai 2016

Présidence de Monsieur Pascal Golay

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 101-2016 de la Municipalité du 13 avril 2016,
Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

Que les jetons de présence et indemnités des membres du Conseil communal et de son Bureau sont fixés comme suit pour la législature du 1er juillet 2016 au 30 juin 2021.

Jetons de présence :

- Président du Conseil: CHF 60.- par séance
- Conseillers communaux: CHF 40.- par séance
- Président de commission: CHF 60.- par séance
- Commissaires: CHF 50.- par séance
- Établissement rapport: CHF 200.- le rapport,
- Établissement du rapport final de la commission de gestion: CHF 500.- le rapport
- Établissement de compte rendu: CHF 50.- le rapport.
- **Établissement des rapports finaux de la commission des finances: CHF 500.- pour les comptes et CHF 500.- pour le budget**

Indemnités :

- Président du Conseil: CHF 6'000.- par année, brut
- Secrétaire du Conseil: 25% cl 11 à 15, classifiée en classe 12-13, collocation 12 de l'échelle de traitement du personnel communal (CHF 76'805.-- en 2010 à 100%) par année, brut. Augmentation annuelle par annuités et indexation au coût de la vie selon le même système que le personnel communal
- Frais de la secrétaire du Conseil communal: remboursement après accord du Bureau et contre pièces comptables signées par le Président du Conseil communal
- Secrétaire suppléante: CHF 35.- de l'heure
- Indemnité supplémentaire aux jetons de présence en cas de séance dans la tranche horaire 08h-17h30: CHF 50.- par demi-journée (en sus des jetons de présence selon tarifs ci-dessus)
- Scrutateurs Bureau: CHF 180.- par année
- Huissier: CHF 2'200.- par année, brut
- Huissier suppléant: CHF 35.- de l'heure
- Frais de baby-sitting: selon tarif de la Croix Rouge augmenté de 1h pour le déplacement.

Jetons de présence votations-élections :

- Bureau de vote: CHF 25.- de l'heure
- Scrutateurs, dépouillements élections: CHF 25.- de l'heure.

Ainsi délibéré en séance du 19 mai 2016

Le Président :



Pascal Golay



La Secrétaire :



Yvette Charlet